

Paris.

TM 13/1/12

Hotel de Paris, rue de la Loi
vis-à-vis la Bibliothèque Nation.^{le}
Mercredi matin.

Monsieur Manning, Anglois, prend la liberté
de demander au General Andropoff s'il doit
attendre une réponse favorable à la demande
que le General a bien en la bonté ^{de promettre,} d'appuyer
pour lui auprès du Ministre de la Guerre.
Monsieur M. a compte de jour en jour, depuis
long tems de recevoir la permission de retourner
à Serrant, & le retardement insupportable d'une
réponse lui gêne beaucoup. Pendant son
séjour à Serrant Madame de Serrant qui
a ^{fait naître une très} grande envie ^{se} de procurer la
connoissance du General Andropoff & lui avoir
promis une lettre qu'il aurait eu l'honneur
de lui présenter à Londres sans que cette guerre
se soit déclarée. Lui est il permis de se vanter
d'un tel titre à l'indulgence du General pour
la démarche qu'il prend en lui écrivant?